



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. restreinte  
30 septembre 2015  
Français  
Original : anglais

## Conseil du commerce et du développement

Soixante-deuxième réunion directive

Genève, 9-11 décembre 2015

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Questions diverses

### Désignation d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil

### Demande présentée par le Réseau européen sur la dette et le développement (Eurodad)

### Note du secrétariat de la CNUCED

#### *Résumé*

Le secrétariat de la CNUCED a reçu du Réseau européen sur la dette et le développement (Eurodad) une demande d'inscription par le Conseil du commerce et du développement sur la liste visée à l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil.

Après avoir examiné les informations reçues, le secrétariat estime que, sous réserve de l'assentiment du Bureau du Conseil, cette organisation peut être classée dans la catégorie générale, conformément au paragraphe 12 a) de la décision 43 (VII) du Conseil.

Le Conseil voudra sans doute se prononcer sur cette demande à sa soixante-deuxième réunion directive.

On trouvera des informations sur Eurodad en annexe.



## Annexe

### **Renseignements généraux sur le Réseau européen sur la dette et le développement (Eurodad)**

#### **Historique**

1. Créé en 1989, le Réseau européen sur la dette et le développement (Eurodad) réunit des organisations de la société civile européenne œuvrant en faveur d'un allègement de la dette et d'une réforme de l'architecture financière internationale. Dans les années 1990, ses campagnes ont contribué à créer les conditions politiques qui ont rendu possibles l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale.
2. Eurodad a été l'une des premières organisations de la société civile à participer au processus de financement du développement de l'ONU et continue de jouer un rôle très actif. Eurodad a travaillé en étroite collaboration avec la CNUCED, notamment dans le cadre du Groupe d'experts sur les Principes relatifs à la promotion de prêts et d'emprunts souverains responsables, et, plus récemment, des dispositifs de renégociation de la dette. Actuellement, ses activités portent sur l'aide publique au développement, les investissements privés, la dette et le financement responsable, la justice fiscale et la fuite des capitaux.

#### **Buts et objectifs**

3. Eurodad participe à l'action mondiale visant à parvenir à la justice et à l'équité et à améliorer les stratégies, les politiques et les pratiques économiques au niveau international. Eurodad s'occupe principalement de la question du financement du développement et, plus particulièrement, de l'annulation de la dette; de l'élaboration de stratégies de lutte contre la pauvreté; et de la formulation de politiques économiques et structurelles.

#### **Membres**

4. Eurodad s'enorgueillit de 46 organisations membres, réparties dans 20 pays européens<sup>1</sup>.

#### **Structure**

5. Eurodad compte deux organes décisionnels : l'Assemblée générale et le Conseil.
6. L'Assemblée générale se réunit au moins une fois par an, en mai ou en juin, pour définir l'organisation et les orientations stratégiques du réseau. C'est à cette occasion que les membres du Conseil et les nouvelles organisations membres sont élus, que les rapports financiers et les budgets sont approuvés, que les plans stratégiques sont examinés et adoptés. La dernière réunion en date de l'Assemblée générale s'est tenue

---

<sup>1</sup> Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède et Suisse. La liste complète des organisations membres est disponible à l'adresse : <http://www.eurodad.org/sites/members> (consultée le 24 septembre 2015).

à Copenhague, en mai 2015; la prochaine est prévue à Bruxelles, en mai ou en juin 2016.

7. Le Conseil, qui se réunit généralement quatre fois par an, supervise les travaux du réseau. Il compte jusqu'à 11 membres, issus des organisations membres, qui sont élus pour des mandats de trois ans par l'Assemblée générale. Le Conseil donne des indications au personnel sur la teneur, les priorités et les modalités du programme de travail d'Eurodad ainsi que sur les questions de gestion et de publication financières.

8. Le Conseil se compose actuellement de :

- Kjetil Abildsnes, Norwegian Church Aid, Norvège
- Éva Bördös, DemNet, Hongrie
- Jenny Brown, Présidente, Coordonnatrice, Christian Aid, Royaume-Uni
- Jiří Čáslavka, Glopolis, République tchèque
- Antonio Gambini, Trésorier, Centre national de coopération au développement, Belgique
- Maren Hemsett, Debt Justice Network, Norvège
- Mark Herkenrath, Alliance suisse des organisations de développement (Alliance Sud), Suisse
- Alison Holder, Oxfam Great Britain, Royaume-Uni
- Anna Thomas, ActionAid International, Royaume-Uni
- Wiert Wiertsema, Both Ends, Pays-Bas

## Ressources financières

9. Eurodad est financé par les cotisations de ses membres (14 %), les subventions de la Commission européenne (25 %), les aides publiques (11 %), les contributions de fondations privées (29 %), les contributions d'autres réseaux d'organisations non gouvernementales (20 %) et les honoraires (1 %). Les cotisations des membres sont fixées selon un barème approuvé par l'Assemblée générale, en fonction du budget alloué par chaque membre aux activités de sensibilisation.

10. Les comptes annuels audités d'Eurodad pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 montrent un solde total de 1 243 400,79 euros et un bénéfice de 89 333,45 euros.

### Réseau européen sur la dette et le développement : 2012, 2013 et 2014

(En euros)

<i>Dépenses</i>	<i>2014 (euros)</i>	<i>2013 (euros)</i>	<i>2012 (euros)</i>
Personnel de programme	729 966	566 905	346 815
Publications et produits	75 158	81 664	103 635
Réunions et appui des partenaires	7 665	38 191	4 333
Déplacements	67 749	128 467	47 803
Projets – Fournitures et services	80 524	58 021	31 541
<b>Sous-total – Frais de fonctionnement</b>	<b>961 061</b>	<b>873 248</b>	<b>534 127</b>
Personnel de coordination et personnel administratif	96 605	82 890	41 445

<i>Dépenses</i>	<i>2014 (euros)</i>	<i>2013 (euros)</i>	<i>2012 (euros)</i>
Frais d'équipement, dépenses courantes, services	82 712	48 692	43 556
<b>Sous-total – Frais administratifs</b>	<b>181 077</b>	<b>201 431</b>	<b>79 986</b>
<b>Total global</b>	<b>1 142 139</b>	<b>1 074 679</b>	<b>614 113</b>

## **Relations avec d'autres organisations internationales**

11. Eurodad n'est pas doté du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU.

## **Publications**

12. Eurodad publie un bulletin d'information bimensuel, « Development Finance Watch », ainsi que plusieurs rapports de recherche et brefs documents d'information. Tous sont disponibles sur le site Web [www.eurodad.org](http://www.eurodad.org).

## **Liaison**

13. La liaison avec la CNUCED sera assurée par :

Bodo Ellmers

Responsable des politiques et des activités de sensibilisation

Courriel : [bellmers@eurodad.org](mailto:bellmers@eurodad.org)

Téléphone : 32 2 894 4651

## **Adresse**

14. Adresse du siège social :

European Network on Debt and Development

18-26, rue d'Édimbourg

1050 Ixelles, Belgique

Téléphone : 32 2 894 4640

Télécopie : 32 2 791 9809

Courriel : [assistant@eurodad.org](mailto:assistant@eurodad.org)

[www.eurodad.org](http://www.eurodad.org)

## **Langue**

15. Les langues de travail d'Eurodad sont l'anglais, le français et l'espagnol.